

Convocation et affichage : 31 05 2023

Étaient présents : Tous les conseillers sauf :
M de PORTAL/ de COMBAUD
Mme VOISIN / Mme MAYER / Mme COMTET

Mme MAISSON Anne Marie est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 05 mai 2023 est adopté à l'unanimité.
L'ordre du jour de la séance du 07 juin 2023 est adopté à l'unanimité.

STEP Village :

INFORMATION

Monsieur Laurent COMTET maire accueille M RESSORT Achille représentant de SUEZ EAU France pour la présentation du RAD 2022 en lien avec le fonctionnement de la station d'épuration du village.

Un diaporama présente la synthèse de 2022.La STEP a 10 ans de fonctionnement.
Le fonctionnement est toujours de très bonne qualité avec toutes les analyses conformes au cours de l'année écoulée.

Le rapport du délégataire fait l'objet d'une simple présentation en conseil municipal.
En 2023 la communauté de communes a lancé un schéma directeur de l'assainissement collectif. Les données de la commune ont été transférées au cabinet SAFEGE qui gère ce dossier.

Pour la présentation du rapport 2023 le diaporama sera envoyé avec la convocation au CM et il y aura une présentation de notre STEP sur site.

Contrat employé communal :

UNANIMITE

Le maire précise aux membres du conseil que le contrat actuel de notre employé communal ne précise pas les jours ou il travaille.

Il est donc convenu de rajouter sur ledit contrat l'indication suivante :

Les heures assurées par l'employé communal sont réparties du lundi au vendredi en lui laissant une entière autonomie de la répartition.

Il est néanmoins possible, si des manifestations communales ont lieu, qu'il soit amené à travailler le week end.

Après en avoir délibéré les membres du conseil valident à l'unanimité l'ajout fait au contrat de travail

De manière à poursuivre le dossier de faisabilité de la tranche 3 modes doux, il convient de faire les demandes de subventions (Etat et Région).

Le plan de financement ci-dessous est donc présenté en séance :

TRAVAUX	Montant HT	PLAN DE FINANCEMENT	Montant HT
	71 000,00	DSIL (état) 30%	21 300,00
Travaux suivant cahier des charges CALAD ETUDES		Région ARA 30 %	21 300,00
		commune 24%	17 040,00
		com com (fonds transition écologique) 16%	11 360,00
total travaux HT	71 000,00	total financement HT	71 000,00

Le dossier préparé par Calaétudes sera à affiner. Le montant des travaux sera arrêté au montant de la consultation des entreprises.

Cette consultation ne débutera pas avant d'avoir reçu la confirmation des subventions demandées et le projet ne se fera pas avant le 1^{er} semestre 2024

Une lettre d'intention sera envoyée à la communauté de communes pour obtenir un fonds de concours au titre du fond de transition écologique

Après en avoir délibéré les membres du conseil valident à l'unanimité le plan de financement prévisionnel proposé et autorisent le maire à faire les deux demandes de subvention Etat et Région

Informations diverses :

Les deux gabions ont été posés dans le virage entrée nord du village, reste à installer la signalisation.

Le marronnier mort devant l'Église sera abattu le samedi 10 06 2023.

Fin 22h00.

La prochaine séance est fixée au jeudi 07 SEPTEMBRE 2023 à 20h00 en mairie.